

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **94 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

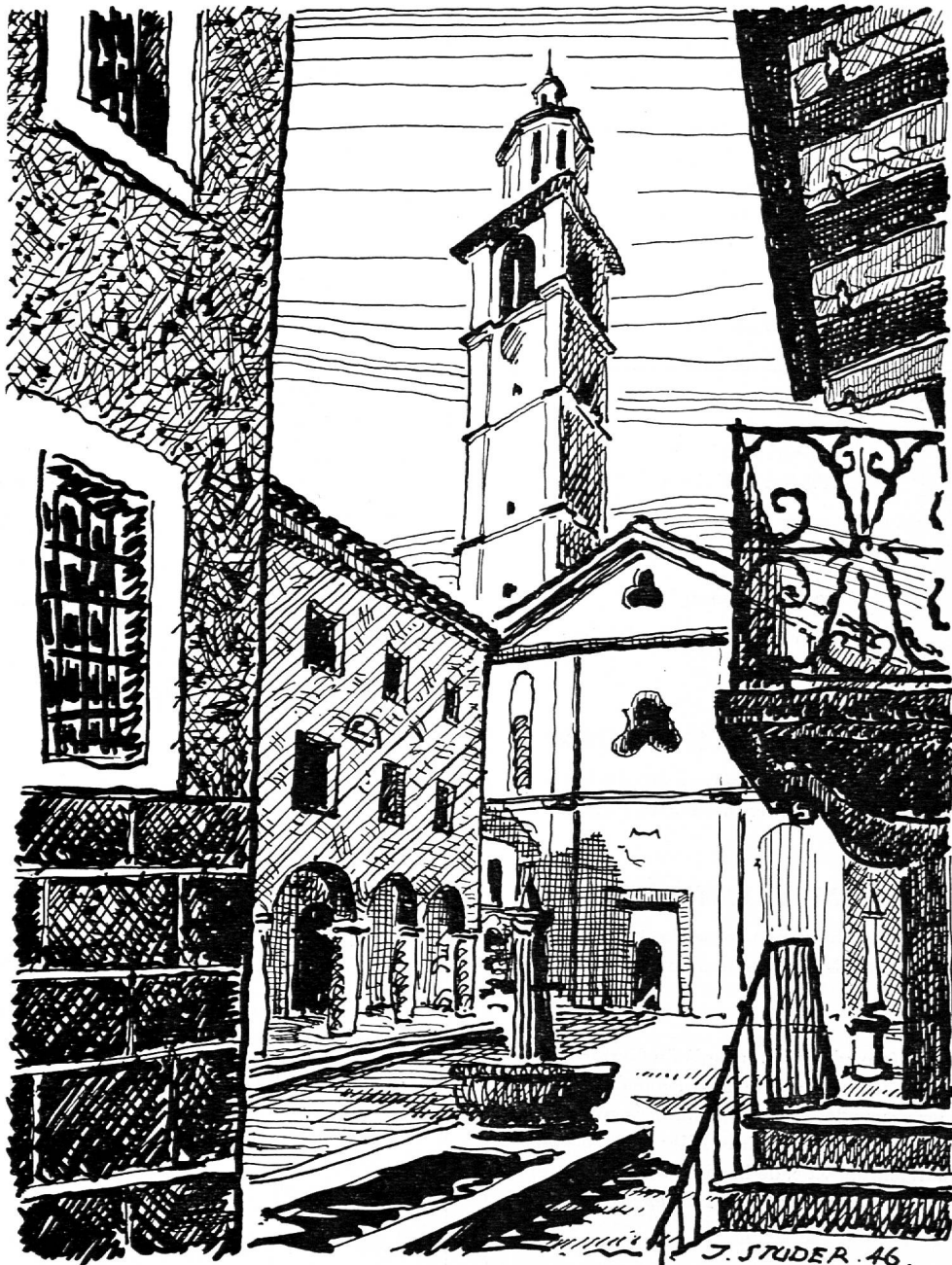
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE





**L'école suisse de Bogotà
(Colombie)**

met au concours le poste de

Directeur

L'école suisse de Bogotà est une des plus importantes parmi les écoles suisses de l'étranger. Elle comporte tous les degrés de l'enseignement primaire et secondaire, de l'école enfantine aux classes du baccalauréat.

Les intéressés, de religion catholique, possédant les qualités professionnelles et morales requises, sont priés d'adresser leurs offres manuscrites au Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, Berne, en les accompagnant d'un curriculum vitæ, de la copie ou de la photocopie de leurs diplômes et certificats, de références et d'une photographie.

Le Secrétariat fournit sur demande tous renseignements supplémentaires.

**L'école suisse de Bogotà
(Colombie)**

met au concours
les postes suivants :

2 maîtresses primaires

pour les 5 premières années de scolarité; langue maternelle française ou bilingue.

1 maître secondaire

pour l'enseignement des langues et de l'histoire; langue maternelle : l'allemand.

1 maître secondaire

pour l'enseignement des mathématiques et des sciences; langue maternelle : le français ou l'allemand.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne.

Les offres de services doivent être envoyées également à cette adresse, accompagnées d'un curriculum vitæ, de la copie ou de la photocopie des diplômes et certificats relatifs à l'activité pratique déjà exercée, de références et d'une photographie.

**L'école suisse
d'Alexandrie (Egypte)**

met au concours,
pour l'automne 1958,
2 postes de maître primaire :

1 maître ou 1 maîtresse

de langue maternelle française, possédant de bonnes connaissances de l'allemand, éventuellement bilingue.

1 maître ou 1 maîtresse

de langue maternelle allemande, possédant de bonnes connaissances du français, éventuellement bilingue.

Les offres doivent être adressées, jusqu'à fin février 1958, au Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, Berne, qui donnera volontiers tous renseignements supplémentaires. Elles seront accompagnées d'un curriculum vitæ, de la copie ou de la photocopie des diplômes et certificats, de références et d'une photographie.

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX



SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : Après le congrès. — Plan d'études. — Section d'Echallens. — Procès-verbal de la séance Croix-Rouge de la Jeunesse du 14 décembre 1957. — Ecole Normale du canton de Vaud : Concours 1957. — Un spectacle de marottes. — Genève : UIGM : Convocation. — Spectacle du congrès SPR. — Groupe de composition. — Un centre d'information à Genève. — UAEE : Soirée du 22 janvier 1958. — Neuchâtel : Conférences VPOD. — Effectif au 1er janvier 1958. — Jura bernois : Rendons à César... — Divers.

2000 clichés géographiques. — La poésie de la semaine. — M. Matter : Vie scolaire : En herbe. — Bibliographie. — Fiches.



Partie corporative

VAUD

Après le congrès

Ce n'est certes pas aux responsables à faire une critique publique de ce qu'ils organisent. Je me contenterai de constater que tout ne fut pas parfait, puisque nous ne pûmes éviter, l'après-midi, un retard ennuyeux pour beaucoup. Cependant, ce fut une belle journée : le soleil brillait, les rapports de nos collègues Spring et Courvoisier furent intéressants, les productions du Chœur des Jeunes remarquables (je le dis, même si son directeur prétend que je n'y connais rien), le conférencier m'enchantait et, surtout, vous étiez là. Vous avez su nous montrer votre gentillesse et votre compréhension. Votre comité reprend donc son travail encouragé par votre appui et certain qu'il est d'avoir derrière lui la plus grande partie de notre magnifique société. A l'année prochaine !

R. P.

Plan d'études

Vous savez, ou vous ne le savez plus, que notre plan d'études est à l'essai et que vous devez, pour le bien de nos écoles, noter vos réflexions, vos remarques et tout ce qui est susceptible de l'améliorer. Il est donc intéressant d'en parler de temps en temps. Vous trouverez ci-dessous une partie d'un rapport présenté par notre collègue Schertenleib de Pully, rapport intitulé « Vers un nouveau plan d'études des classes primaires supérieures ». Ses idées sont aussi valables, dans leur ensemble, pour les classes primaires.

Comment préparer à la vie ?

Rappelons que les plans d'études qui nous régissent (primaire, primaire supérieure) partent du point de vue suivant :

Pour préparer l'enfant à la vie — but que s'assigne l'école — il faut apprendre à cet enfant « tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer ». Après inventaire des notions qu'on estime indispensables, on découpe cette matière entre les différentes années et les diverses branches de l'enseignement.

Affirmerons-nous, avec certains pédagogues, que ce principe est totalement erroné et que la seule question préalable soit : Que peut apprendre l'enfant ? Nous ne pourrions être si catégoriques. En effet, l'on ne peut ignorer les exigences de la vie, si vague que puisse paraître l'expression. D'autre part, nos élèves proviennent d'un tri et nous aurions tort, en admettant le gavage, de tomber dans l'excès contraire et de voir en eux des infirmes intellectuels.

Cependant, si la méthode traditionnelle peut se justifier dans un domaine restreint, les techniques de base, il ne convient plus de l'appliquer intégralement dans le domaine des branches d'information. De plus, basée sur l'idée d'apprendre, elle a quelque peu faussé l'optique des éducateurs : elle a conduit à un certain déséquilibre en bridant le développement harmonieux de la personnalité.

C'est pourquoi un plan d'études devrait à la fois :

1. Etre strict et précis dans le domaine des techniques de base ;

2. Laisser une certaine liberté dans les branches d'information ;

3. Réaliser un équilibre heureux entre les facultés de l'esprit et celles de l'âme et du corps.

1. Les techniques de base.

Il nous paraît inutile de discuter la valeur de l'entraînement à ces techniques : orthographe, maniement de la phrase, allemand, mathématiques (en partie), entraînement qui doit occuper comme par le passé une part importante de notre enseignement. Dans un but d'efficacité, nous voyons dans ce domaine un plan très strict, qui puisse constituer un guide pour le maître et qui permette aux élèves de passer d'une classe à l'autre sans trop de difficultés ni de heurts.

2. Les branches d'information.

Dans ces branches, qui doivent ouvrir à nos enfants des fenêtres sur le monde, nos programmes, soucieux d'encyclopédisme, cherchent à concilier l'inconciliable, c'est-à-dire à faire assimiler à des enfants, aux moyens limités, dans un temps limité, cet énorme « digest » des notions qu'on estime indispensables, ce programme minimum par définition, dont il convient de ne rien retrancher.

Mais ne s'abuse-t-on pas ? Prenons un exemple. En histoire, a été décrété bagage indispensable la connaissance du programme qui va de la Renaissance à l'époque contemporaine. Mais comment peut-on déclarer intouchable par exemple le siècle de Louis XIV, alors que nous laissons délibérément de côté toute l'histoire de l'antiquité et du moyen âge ? Ou alors que bien souvent, faute de temps, et parce que la fin de l'année approche, nous n'avons pu aborder la seconde guerre mondiale ? C'est dire que le choix de nos sujets est somme toute assez arbitraire et par conséquent moins tabou qu'on pourrait le croire.

Un fait à considérer dans ce domaine encore, c'est l'augmentation accélérée du savoir humain, responsable dans une certaine mesure de la charge sans cesse accrue imposée à nos programmes. Quant aux facultés de compréhension de nos enfants, elles n'ont certes pas augmenté. Veut-on continuer cette course, essouffler nos enfants, en leur faisant poursuivre — risquons la banalité — par l'escalier un savoir humain qui monte par l'ascenseur ? Il semble donc qu'actuellement, il convient moins encore que par le passé d'attribuer trop d'importance à la quantité du savoir, et qu'un Montaigne du XXe siècle opposerait avec plus de netteté encore, si c'est possible, la tête bien faite à la tête bien pleine.

Puisque d'avance nous jouons perdants dans cette course au savoir, limitons nos ambitions. Que le but de notre enseignement, dans les branches d'information, soit de donner quelques notions de base très limitées, mais surtout le désir et les moyens de les compléter. Evéillons des intérêts, exerçons des intelligences, donnons une méthode de travail qui permette de tirer parti des différentes sources d'information. C'est pourquoi dans ce domaine, le plan d'études de nos rêves, précis et exigeant sur quelques points limités, apporterait pour le reste des suggestions plutôt que des directives, bref, laisserait au maître suffisamment de liberté pour agir selon son tempérament et sa personnalité.

METTEZ LES VERBES AU FUTUR

Ils nous **prêter** volontiers leur tente de camping. — Les chefs nous **indiquer** où se trouve le camp. — Nous leur **demander** de nous aider. — Vous me **dire** vos difficultés. — Je vous **soutenir** s'il le faut. — Ils nous **donner** tous les renseignements nécessaires et tu les **écouter** attentivement. — Il ne nous **conduire** jusqu'à l'hôtel et ils nous **rejoindre** demain matin. — Il ne nous **regarder** pas; vous l'**appeler** et vous lui **montrer** le chemin. — Elles nous **recevoir** volontiers; nous leur **apporter** des fleurs des Alpes. — Ils ne nous **répondre** pas. — Nous les **encourager** à vous tenir compagnie. — Vous me **raccommoder** ce vêtement. — Ils nous **remettre** leurs travaux dès qu'ils les **avoir** terminés.

ACCORD DU VERBE

Mettez les verbes au présent : Il m'(interdire) d'entrer. — Je le (comprendre). — Tu le (remercier). — Le (gronder)-ils ? — Mon ami me (soutenir). — (Aller)-il à la montagne ? — Je le (croire) très malade ; ne le (supposer)-tu pas aussi ? — Tu lui (apporter) des petits pains et il les (manger) avec plaisir. — On les (aimer). — Les enfants l'(écouter). — Je te (prier) de me rendre ce service. — Me (regarder)-tu ? (Mettre)-il son manteau ? — Le patron les (inviter) et les (conduire) chez lui. — Lui (promettre)-tu de lui aider ? — Les voisins le (questionner).

Mettez au futur :

Nous lui en (parler). — Ils ne nous (cacher) pas leurs projets. — Tu le (rencontrer) certainement. — Je vous (mener) à la gare et vous (prendre) le train de 6 heures. — Nous ne les (appeler) pas. — Vous me (montrer) votre collection de timbres. — Elles nous (aider) volontiers. — Ils nous (attendre) et nous les (accompagner) jusqu'à leur domicile. — Il ne se (soutenir) pas. — Nous les (rattraper) avant qu'ils arrivent. — Les ouvriers nous (donner) un coup de main. — Je vous (appeler) et nous (aller) au concert. — Ils nous (questionner) et nous leur (répondre) avec plaisir. — Nous les (rejoindre) le plus tôt possible. — Ils nous (dire) demain les difficultés qu'ils ont rencontrées. — Ils ne nous (reconnaître) pas, mais nous les (mettre) à l'aise.

Ni la vigne ni l'amandier ne (se cultiver) dans le Jura. — La poule avec ses poussins (traverser) la chaussée. — Le porc comme la vache (aimer) une étable propre et aérée. — Une grande quantité de parasites (s'attaquer) aux arbres fruitiers. — Beaucoup de gens ne (savoir) que se plaindre. — La mère et sa fille (travailler) à la cuisine, tandis que le père avec son fils (s'occuper) de la ferme. — La guerre de même que la maladie ne (cesser) d'inquiéter les hommes. — La forêt ainsi que le pâturage (recouvrir) les pentes des montagnes.

PRIX DE REVIENT

Calculer pour M. F. Guignard, menuisier, qui travaille avec 1 ouvrier et 1 apprenti :

1. Le capital engagé ; 2. Les frais généraux et leur répartition par heure de travail ; 3. Le prix de revient d'un meuble.

1. Capital engagé : machines 4 800 fr., outils et mobilier 1 200 fr., matières premières de réserve 950 fr., fonds de roulement 290 francs.

2. Frais généraux annuels : loyer des locaux 1 080 fr., chauffage et électricité 384 fr., entretien des machines, du mobilier et des locaux 160 fr., impôts et assurances 317 fr., marchandise perdue 119 fr., amortissement sur machines 10 %/o, intérêt 3 %/o du capital engagé ; 360 heures perdues à 1 fr. 75. Pour la répartition des frais généraux par heure de travail productif, on comptera 280 jours à 8 heures pour 3 personnes, moins les 360 heures indiquées plus haut.

3. Prix de revient d'un meuble : matières premières : 3,75 m² de sapin 2^e choix à 9 fr. 60 le m² ; 1,20 m² bois croisé à 14 fr. le m² ; 9 m de carrelé à 0 fr. 40 le m ; 4,5 m² sapin pour rayons à 8 fr. 20 le m² ; 3,4 m² presspan à 18 fr. le m² ; colle, vernis, clous 12 %/o des dépenses ci-dessus. Main-d'œuvre : 16 heures de patron à 2 fr. 50 l'heure ; 24 heures d'ouvrier à 2 fr. 10 l'heure et 20 heures d'apprenti à 0 fr. 60 l'heure.

Prix de revient d'une barrière en fer.

Calculer pour Ch. Fahmi, maréchal, qui travaille avec 4 ouvriers et 1 apprenti :

1. le capital engagé ; 2. les frais généraux annuels et leur répartition par heure de travail productif ; 3. le prix de revient d'une barrière en fer de 25 m de longueur.

1. Capital engagé : 1 atelier 22 000 francs ; machines, mobilier et outillage 24 000 fr. ; matières premières 800 fr. ; fonds de roulement 200 fr.

2. Frais généraux annuels : chauffage et éclairage 300 fr. ; entretien des machines, du mobilier et nettoyage des locaux 175 fr. ; impôts et assurances 225 fr. ; amortissement 8 %/o sur l'atelier, 10 %/o sur les machines, mobilier et outillage ; intérêts du capital engagé 4 %/o. Heures perdues 600 heures à 2 fr. 80.

Pour la répartition des frais généraux par heure de travail productif, on comptera 280 jours à 8 heures pour 6 personnes, moins les 600 heures indiquées ci-dessus.

3. Prix de revient de 25 m de barrière.

a) Marchandises : 50 m de fer carré à 12 c le m ; 112,5 m de fer rond pour barres à 8 c le m ; soudure et peinture 30 francs.

Main-d'œuvre : 8 heures de patron à 3 fr. 10 l'h, 34 heures d'ouvrier à 2 fr. 50 l'h ; 24 heures d'apprenti à 0 fr. 75 l'h.

Frais généraux par heure de travail productif...

3. Recherche d'un équilibre.

L'élaboration d'un programme de base, qui comprend les notions strictement indispensables, ne s'est pas faite sans renoncements successifs, parfois douloureux. Mais ces élagages n'ont-ils pas été faussés par une optique par trop scolaire. Je m'explique. Soucieux du rendement, les éducateurs ont cherché longtemps à porter leur effort sur ce qui peut se contrôler immédiatement, se jauger, se chiffrer par une note. Ils se sont efforcés, et dans un but louable, de doser savamment l'effort de la mémoire et celui de l'intelligence, mais oubliant peut-être que par là ils ne faisaient appel qu'à une petite partie des facultés humaines. N'a-t-on pas abouti à un enseignement très intellectuelisé ? Un enseignement fait — citons Dottrens — « pour les enfants doués pour l'expression verbale et ceux chez qui dominant ce que l'on pourrait appeler l'intelligence passive, l'aptitude à entendre et à répéter. Nous ne faisons pas grand cas des écoliers doués d'intelligence pratique, d'imagination, de sens esthétique, de ceux dont on dit qu'ils pensent avec les mains ». En d'autres termes, le plan d'études apparaît comme un condensé, parfois indigeste, plutôt que comme une œuvre conçue et développée du dedans, dont les différentes parties, loin de s'opposer en de difficiles et souvent impossibles compromis, se font valoir les unes les autres, comme les diverses parties d'un édifice harmonieusement proportionné.

Harmonie. — Le mot peut-être sonne creux et pourrait faire croire que votre commission se berce de vaines formules. Mais brassons-nous des nuages en rappelant que l'enfant que nous avons à former n'a pas qu'une intelligence, mais un cœur, un corps, des mains ? Nous verrions donc un programme réalisant un heureux équilibre où auraient largement place, à côté des branches intellectuelles, l'éducation du corps, la formation esthétique, le travail manuel.

L'éducation physique, elle, n'a pas de peine, grâce aux prescriptions fédérales, à obtenir dans les programmes officiels la place qui lui revient. Nous aimerions que ces principes soient vigoureusement maintenus, même si des motifs impérieux en empêchent momentanément, espérons-le, la réalisation intégrale.

Quant à **l'éducation artistique,** constatons que sa place a jusque-là été en général fort limitée : petites miettes dans le programme de dessin, de chant, d'histoire, de français. Est-ce en rapport avec l'importance de l'art dans les manifestations de l'esprit humain ? avec la contribution qu'il peut apporter à l'épanouissement de la personnalité ? Qu'il ait sa place de plein droit dans notre enseignement, que cela soit inscrit dans les principes de notre plan d'études, sans bien entendu qu'il soit question d'introduire une branche nouvelle. Les moyens de la technique moderne, micro-sillon, reproduction en fac-simile, offrent un magnifique champ de prospection, source de joie pour maître et élèves.

La **formation manuelle,** enfin, est le parent pauvre de nos primaires supérieures — nous parlons des garçons, s'entend —. Les exceptions ne font que confirmer la règle. Et pourtant, une école harmonieusement conçue ne peut négliger cette forme d'éducation, qui bien entendu ne vise pas un but pratique ou préprofessionnel, mais qui tend à donner cette intelligence de la main utile à une formation complète.

Les loisirs. — Ce tour d'horizon ne saurait laisser de côté un fait dont l'importance grandira avec le temps : l'augmentation probable des heures de loisir. L'école peut de moins en moins se permettre de négliger ce facteur, si elle veut harmonieusement préparer à la vie. C'est « dans la mesure où nous aurons éveillé des intérêts : manuels, intellectuels, esthétiques, que les hommes de demain sauront utiliser ces loisirs avec intelligence et avec fruit. Que la jeunesse ait le désir d'utiliser son intelligence et ses dons au profit d'activités libres affinant le sens de la dignité humaine et du respect de soi. Armons nos élèves de l'intelligence, de la force de volonté et de l'esprit critique qui leur permettra de résister à l'appel des loisirs moutonniers où se précipite la masse ». Dottrens).

4. Principe de liberté.

L'orientation d'un enseignement tel que nous le souhaitons est difficile dans le cadre du plan d'études actuel : sans cesse le souci du programme à parcourir nous retient lorsque nous envisageons une activité plus désintéressée. Il conviendrait donc que le futur plan d'études soit caractérisé par une plus grande souplesse dans l'emploi du temps et une plus grande liberté pour le maître. Que notre année scolaire puisse être autre chose qu'une course contre la montre ; qu'elle soit plutôt l'ascension d'un sommet, avec ses efforts, certes, mais aussi ses haltes au gré du sentier, où l'on peut souffler en contemplant telle échappée imprévue.

Il y a dans ces quelques lignes de quoi vous faire réfléchir un instant.

R. P.

Section d'Echallens

Les membres qui ont été empêchés de participer à la dernière assemblée sont informés que le nouveau comité de la section est formé de : Jean-Pierre Monod, Vuarrens, président, (4 05 73) ; Roger Portmann, Saint-Barthélémy, vice-président-caissier ; Mlle Emilie Baudoux, secrétaire (succédant à Mlle Yvette Perret).

Le comité sortant.

Procès-verbal de la séance Croix-Rouge de la Jeunesse du 14 décembre 1957

Ordre du jour : **Protection des civils dans le cadre scolaire.**

M. Joost donne la parole à M. Fischer, ancien conseiller d'Etat et conférencier du jour, membre de l'Union suisse pour la protection des civils.

Rôle de cette organisation

Protéger les civils qui, en cas de guerre, sont aussi exposés que les soldats du front. Mais les protéger également en temps de paix, lors de sinistres tels que : incendies, inondations, avalanches, accidents de la route.

Cette organisation est malheureusement fort mal connue en Suisse, alors qu'à l'étranger elle a un essor extrêmement grand.

Il s'agit donc de réveiller l'opinion publique, faire appel à l'esprit de solidarité, faire comprendre l'importance et la nécessité d'une telle organisation.

Comment atteindre le public ?

L'Union suisse pour la protection des civils va entreprendre cette année (1958) une grande campagne de propagande. D'entente avec la Croix-Rouge et les Sa-

MÉTHODE SIMPLE POUR EXTRAIRE DES RACINES CUBIQUES

Si la méthode que je vous ai exposée précédemment au sujet des racines carrées a eu l'heur de vous plaire, vous serez probablement stupéfaits d'apprendre qu'elle va nous permettre d'extraire *tout aussi facilement* des racines cubiques (...et même 5mes!). Par les procédés mathématiques traditionnels, ce chapitre n'est jamais abordé à l'école primaire. Combien de maîtres sont-ils encore eux-mêmes capables d'extraire une racine cubique? Or du moment que l'étude des volumes est au programme et que le *cube* proprement dit (volume parfait, régulier et idéal!) est l'objet de bien des problèmes, n'est-il pas utile et agréable d'en savoir extraire la racine sans peine?

Première constatation :

Un cube finissant par 1 a une racine finissant par 1
 » » » » 4 » » » » 4
 » » » » 5 » » » » 5
 » » » » 6 » » » » 6
 » » » » 9 » » » » 9
 » » » » 0 » » » » 0

Comme concordance, ce n'est déjà pas mal ! Et pour les autres unités, il y a une relation facile à retenir :

Un cube finissant par 3 a une racine finissant par 7
 » » » » 2 » » » » 8
 » » » » 8 » » » » 2

soit complètement à 10 pour ce double petit groupe : 3-7 7-3 2-8 8-2. Cette simple connaissance permet donc de savoir instantanément quel est le chiffre des unités de la racine cubique à chercher !

Pratiquement, c'est la moitié du travail de fait, car des cubes de 6 chiffres ne donnent que 2 chiffres à la racine. Notre méthode n'ira du reste pas au delà. Pour la suite : soit recherche du ch. des dizaines de la racine, il faut connaître par cœur (ou avoir sous la main) les cubes des 9 premiers nombres entiers :

1 au cube =	1
2 » » =	8
3 » » =	27
4 » » =	64
5 » » =	125
6 » » =	216
7 » » =	343
8 » » =	512
9 » » =	729

Supposons que le cube donné soit 195112. Je sépare une tranche de 3 ch. à droite et considérant la tranche de gauche, je cherche dans le tableau ci-dessus quel est le plus grand cube contenu.

Dans notre ex. 195. cube contenu 125 racine = 5.

Unité du cube = 2/de la racine = 8

Réponse : racine cubique de 195112 = 58 (temps 5 à 10 secondes).

Autres exemples :

Quelle est la racine cubique de 74088 ?

Tranche = 74 contient 64, racine = 4.

Unité su cube = 8 racine = 2

Réponse : 42

Pour 274625 ?

Tranche 274. contient 216, racine = 6.

Unité du cube = 8 racine = 2

Réponse : 65

Note : Il faut bien entendu que le nombre donné soit un cube parfait.

Extraction d'une racine cinquième !

Bien que nous sortions cette fois du programme, je donne pour en finir avec ce chapitre, et à titre documentaire, la façon d'extraire sans peine une racine cinquième.

A. — *Constatation* : L'unité de la racine sera toujours la même que l'unité de la puissance cinquième !!!!! et sans aucune exception.

B. — Il faut connaître les puissances 5 des 9 premiers nombres entiers :

Pour 1 =	1	Pour 1 =	3125
» 2 =	32	» 6 =	7776
» 3 =	243	» 7 =	16807
» 4 =	1024	» 8 =	32768
		» 9 =	59049

Méthode : séparer une tranche de 5 ch. à droite. Considérer la tranche de gauche et voir quelle plus grande puissance 5^e elle contient (selon tableau). Cela donne le premier chiffre de la racine (dizaines). Quant aux unités, comme déjà dit : pas de changement !

Ex. : quelle est la racine cinquième de 1790199 ?

Tranche : 17.90199

17 contient « 1 » racine = 1.

Unité du nombre = 9 racine = 9

Réponse : 19

Je répète que ces procédés remarquables par leur simplicité et leur rapidité sont ceux employés d'instinct et de façon tout intuitive par les calculateurs prodiges. En tant qu'illusionniste, j'ai pu questionner de vive voix ou par correspondance 3 de ces artistes-calculateurs : MM. Ernest Moingeon, Maurice Dagbert et le Dr J. Regnault, tous trois Français. Je leur rends ici hommage et les remercie de m'avoir donné l'occasion de communiquer leur technique à mes collègues enseignants.

F. Perret (NAJAROS).

maritains, elle va donner des cours de 6 heures destinés à toute la population et donnant les bases essentielles des secours à porter en cas de sinistres déjà nommés.

Mais M. Fischer pense que c'est avant tout par la jeunesse que cet effort pourra être atteint.

Tâches du corps enseignant :

1. Enseigner la jeunesse scolaire ;
2. Prévoir et promouvoir le mouvement ;
3. Répandre l'idée de la protection des civils ;
4. Faire comprendre et réveiller l'esprit de solidarité.

Il s'agirait avant tout d'exercices pratiques nombreux et répétés (films et causeries également).

M. Joost, président, propose alors de partager cette campagne :

1. Campagne scolaire qui ouvrirait le chemin à
2. Campagne vis à vis des adultes.

M. Jotterand dit que ce problème est exactement dans le cadre et l'esprit CRJ et pense qu'elle pourra faire quelque chose d'utile dans cette voie et que la SPV, certainement, accordera sa confiance à cette idée. Il pense que les éclaireurs pourraient être atteints et faire œuvre utile dans ce sens.

M. Joost établit alors un plan quant aux projets de lancement de la protection civile à l'école.

1. M. Fischer agira auprès du Département sur la question de principe ;
2. Etude de la commission CRJ et comité central ;
3. Modifications du Département ;
4. Séance avec les représentants CRJ.

Divers

En réponse à la demande de M. Widmer, il est décidé de prolonger le délai du ramassage des livres jusqu'à fin février.

La séance est levée à 16 h. 45.

*Croix-Rouge de la Jeunesse SPV
La secrétaire CR :
C. Ravenel (Henniez).*

**ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD
Concours 1957**

**Liste des prix décernés en séance publique
le mardi 24 décembre 1957, à l'aula**

Concours de français :

Gisèle Jaccard, 2f, 1er prix ; Annie Müller, 1fB, 3e prix ; Jacques Depierraz, 2gA, 1er prix avec félicitations ; Eric Schober, 3gA, 1er prix avec félicitations ; Paul Dubuis, 3gB, 1er prix ; Claude Dubois, 3gB, 3e prix ; Françoise Anselmier, 3 enf, 1er prix.

Concours de violon :

Claude-Ernest Golay, 1gA, 1er prix.

Concours de Mlle Grand :

Liliane Righetti, 1 enf, 2e prix.

Concours d'histoire :

Rita Styliotopoulos, 1fB, accessit.

Concours de géographie :

Lucien Pécoud, 2gB, 1er prix ; René Genier, 3gA, 2e prix.

Concours de pédagogie :

Denis Golaz, 4g, 1er prix.

Concours de dessin :

Claire-Lise Bugnon, 4fB, 2e prix ; Hélène Jaques, 4fA, 2e prix ; François Grosjean, 2gA, 3e prix ; Madeleine Bovet, 1fB, accessit ; Françoise Landry, 1fB, acc.

Concours de chant :

Danielle Pointet, 3f, 1er prix avec félicitations ; Claudine Dufour, 4fB, 1er prix ; Mireille Marti, 3 f, 1er prix ; Angèle Cossetto, 3f, 2e prix ; Anne-Marie Buxcel, 2 enf, 2e prix ; Françoise Delessert, 4fA, 3e prix.

Concours de couture :

Maryse Chautems, 4fB, 1er prix ; Anne-Lise Schopper, 1 enf, 1er prix ; Anne-Marie Horacsek, section F, 1er prix ; Gisèle Vannod, 1 enf, 2e prix ; Françoise Borloz, section F, 3e prix.

Concours de la SAFFA (travaux à l'aiguille) :

Monique Monnet, section F, 1er prix ; Yvette Borboën, section F, 2e prix.

Concours de mathématiques :

Pierre Jornod, 1gA, 3e prix.

Concours de sciences :

Bernard Cruchet, 2gA, 1er prix ; Henri Turel, 2gB, 2e prix.

Concours de travaux manuels :

Jean-Paul Hürlimann, 1gA, 1er prix ; Paul Walter, 3gB, 1er prix ; Denis Golaz, 4 g, 3e prix.

Un spectacle de marottes


C'est un spectacle passionnant. Ces marottes n'ont pas de gestes, mais des expressions, et il semble qu'elles parlent, tant M. Gentizon les anime. Quant il nous annonce par exemple : « Le soldat japonais ! », tout le monde dit : « Attention ! » Et voilà qu'il arrive, tout habillé, magnifiquement, mais simplement. Ce sont les profils qui ont des expressions. Les caricatures sont amusantes.

C'est un spectacle pas comme les autres. Si on le voit, on a de la chance.

Pierrot, élève de Mx. 4 Malley.

N. B. — Telles sont les impressions d'un élève qui a pu assister à une séance donnée au collège. Elles pourraient être signées de la classe entière, et du corps enseignant lui-même. C'est un voyage au pays de la poésie dont on revient ravi. M. Gentizon se rendrait volontiers dans les classes qui lui en feraient la demande. S'entendre directement avec lui (M. Jean Gentizon, 29 port de Pully, tél. 28 10 77). Finance : 50 ct. par élève.

Y. P.



MEUBLES HEIDER
MAÎTRE EBÉNISTE
S.A. MAISON FONDÉE EN 1860
98 ANS D'EXPÉRIENCE
100% SUISSE

**HEIDER VEND
chaque jour
DES MEUBLES
pour toujours**

Choix immense
LAUSANNE toujours bon et bon marché



la teinte = la couleur

- Les roses ont des t..... merveilleuses.
 - J'aime la t..... de ta robe.
- Autres mots de la même famille :
- Bébé a un t.....t resplendissant.
 - Le ciel est bleu, légèrement t.....té de rose.
 - Va acheter de la t.....ture pour les œufs de Pâques.
 - J'aide maman à t.....dre les œufs.
 - Maman a t.....t sa robe.

elle tinte = elle sonne

- Une cloche t.....te au loin.
 - La vaisselle t.....te aussi.
- Autres mots de la même famille :
- Ecoute le t.....tement des sonnaillles.
 - J'entends t.....ter un trousseau de clés.

sans

Ecris en rouge les mots sans :

- Ne pars pas argent.
- Je quitte mes compagnons regrets.
- On peut vivre ses amis.
- Le malade a souffert se plaindre.
- Marcel est parti laisser d'adresse.
- Va-t'en qu'on te voie !
- Le travail s'est fait que je m'en aperçoive.
- Cette leçon vaut bien un fromage doute.
- Je te reverrai doute demain.
- Ma camarade babille cesse.
- Obéis, quoi tu seras puni.

s'en

devant un verbe conjugué

Exemples :

- | | |
|----------------|---------------------|
| il s'en va | — ils s'en vont |
| il s'en vient | — ils s'en viennent |
| il s'en occupe | — ils s'en occupent |

1. Conjugue :

s'en aller au présent

s'en retourner au passé composé (je m'en suis retourné, nous nous en sommes retournés).

2. Complète ces phrases :

- J'ai une maison et mon voisin construit une.
- Je n'ai plus de cahiers pour Louis ; il passera.
- Tu as construit un avion ; Jean fabrique aussi un.
- Hélène a un stylo ; elle sert beaucoup.

3. Mets ces phrases au pluriel.

G E N È V E

U I G M

Convocation

Les membres de la section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le mercredi 5 février 1958, à 17 heures précises,
au Café de la Poste

57, rue du Stand, 1er étage

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Mutations.
3. Communications du comité.
4. Rapport genevois pour le Congrès SPR 1958.
5. Propositions individuelles.

Le Comité.

P.S. L'assemblée administrative annuelle a été fixée au jeudi 6 mars 1958.

Spectacle du congrès SPR

APPEL PRESSANT !

La Commission du spectacle cherche des institutrices qui s'intéresseraient à la confection de costumes de théâtre. Il s'agit de réaliser les remarquables maquettes que notre camarade Jean-Louis Schaer a peintes pour « L'Amour médecin ».

Un travail très intéressant vous attend qui pourra s'effectuer en équipe.

S'annoncer au plus vite à Adrien Kuhne, 42, ch. de Fossard, Conches. Tél. 36 08 72.

Groupe de composition

Tous les membres de ce groupe sont instamment priés de participer à la prochaine réunion, qui aura lieu au XXe Siècle (place du Cirque), le

vendredi 7 février, à 17 heures.

J. E.

Un centre d'information à Genève

Que penseriez-vous, chers collègues, dames, messieurs, enfantines, primaires, que penseriez-vous d'un local bien à vous où vous vous sentiriez à l'aise, où vous trouveriez à coup sûr ce que vous cherchez ?

Une liste d'ouvrages concernant la géographie de France... Des exercices de vocabulaire... De quoi photocopier vite et bien une page d'album... etc., etc.

C'est le projet que vont réaliser sous peu, et en parfaite harmonie, les trois sections de l'U. I. G.

Les préoccupations matérielles s'étant éloignées, les comités peuvent maintenant vouer une plus grande attention au domaine pédagogique.

Depuis un certain temps déjà, le groupe des jeunes

se trouve toujours devant la même question : comment diffuser les différents travaux rédigés au sein de ses commissions ?

Ce problème va maintenant être résolu. Un local est sur le point d'être trouvé ! Il sera aménagé de façon aussi sympathique que possible. Il y sera entreposé du matériel pour l'école enfantine comme pour les degrés primaires, et en particulier une machine à photocopier perfectionnée.

Un ou plusieurs collègues seront chargés de diriger ce centre. Il sera également possible par exemple de procéder à des commandes collectives de matériel.

Bref, ce centre d'information pédagogique, ouvert à tous les membres de l'UIG, deviendra certainement un magnifique instrument de travail, dont il y aurait encore beaucoup à dire.

Nous pourrions ajouter d'autres renseignements encore, dès que tout aura été mis au point. D'ailleurs toutes les suggestions seront les bienvenues... les possibilités offertes par un tel centre sont infinies !

Chers collègues, vous avez reçu cette semaine une lettre des trois comités à ce propos. Elle évoque le côté financier de ce projet. Nous n'y reviendrons pas, car nous sommes persuadés que vous donnerez à vos comités la possibilité de créer ce centre d'information.

Vous leur avez fait confiance en ce qui concerne la revalorisation. Le regrettez-vous ?... ! Alors... merci !

J. E.

U A E E

Soirée du 22 janvier 1958

Ce sont 25 participantes, heureuses de se retrouver, qui ont savouré notre traditionnelle fondue hivernale...

Notre présidente Mme Meyer de Stadelhofen salua la présence de Mme Jotterand, inspectrice et de Mlle Duparc, ainsi que de jeunes collègues qui, pour la première fois, se joignaient à notre groupe. Elle nous parla d'un projet de l'UIG de créer un centre de documentation où l'Ecole enfantine aura sa place, projet qui éveilla un grand intérêt parmi tous nos membres.

Après cette partie administrative, on fit place à la musique et à l'humour !

Mme Rodel au piano et Mlle Pasche et Compagnon au violon, interprétèrent une sonate de Corelli, ceci pour notre plus grand plaisir.

Ensuite, Mlle F. Schnyder lut de savoureux extraits du livre « La Réalité dépasse la Fiction » et tant les définitions du Larousse, que les offres d'emploi et les annonces matrimoniales choisies nous enchantèrent !

Enfin, Mlle Dufour récita, avec le talent qu'on lui connaît, une page du livre de Blaise : « Griollet n'aime pas les filles ! »

Nous nous sommes séparées, à une heure tardive, enchantées de notre soirée.

C. R. G.

N E U C H A T E L

Conférences VPOD

Un cours en trois conférences, réunissant plus de 40 délégués des associations VPOD du canton de Neuchâtel et du Jura bernois, a eu lieu à La Chaux-de-Fonds les 11 et 12 janvier dernier. Il était présidé par M. Cardinaux, le distingué secrétaire fédératif à Zurich.

I. — La juridiction administrative et la réforme administrative, par le juge fédéral zurichois Dr Werner Stocker.

Une réforme de la procédure dans la juridiction administrative, au sens d'une simplification, est souhaitable et a déjà été l'objet d'interventions de la VPOD auprès du Conseil fédéral.

Si d'aucuns désiraient l'extension des pouvoirs de l'administration, d'autres préfèrent la voie judiciaire

Pour toute la fiche, écris les **au** en rouge.

j'aurai tu auras

verbe avoir

futur simple	conditionnel présent
j'aurai	j'aurais
tu auras	tu il nous vous ils

Ajoute le verbe avoir au futur ou au conditionnel :

- Quand tu fini, tu sortiras.
- Mets ton manteau, sinon tu froid.
- Chic ! demain, nous du gâteau pour souper.
- Quand tu arriveras, j'.....rai fini.
- Si j'avais su, j'.....rais pris mon couteau.
- Vousriez pu m'avertir de votre visite.
- Sans votre aide, nous n'.....rions pas pu fuir.
- Ton frèrerait-il peur des souris ?

* **Transpose le premier exercice** à la forme interrogative, à la forme négative, à la forme interrogative négative.

Pour toute la fiche, écris les **rr** en rouge.

je verrai je verrais

Verbe voir au

futur simple	conditionnel présent
je verrai	je verrais
tu verras	tu il nous vous ils

Ajoute le verbe voir au futur ou au conditionnel :

- Du sommet, vous le Cervin.
- V.....-nous un jour s'établir la paix mondiale ?
- Quand le maître reviendra, il ce que j'ai fait.
- Au sortir de la forêt, tu le village.
- Avec de bons yeux, nousions Lausanne.
- S'ils étaient plus grands, ils le danger.
- S'il regardait attentivement, il ses fautes.
- Avec le microscope, vousiez les cellules.

* **Transpose le premier exercice** à la forme négative, à la forme interrogative, à la forme négative interrogative.

habituelle. M. Stocker pense que cette dernière garantirait davantage leur indépendance.

Lorsque des dommages ou des torts sont causés par des actes ou des omissions imputables aux organes administratifs, la question d'une indemnisation équitable peut se poser. Il faudrait que la loi fédérale sur la responsabilité des autorités et des fonctionnaires fût révisée. Le Conseil national a déjà admis le principe de la responsabilité causale.

En revanche, l'assurance militaire si souvent critiquée a évolué très nettement en faveur des assurés.

De toute façon, il faut reconnaître qu'une amélioration dans l'exercice de la justice administrative se heurte à de multiples facteurs, extérieurs ou non, avec leur incidence sur le processus juridique lui-même, comme sur le prononcé du jugement: la complexité des situations personnelles et des genres de vie, la subtilité d'une législation parfois confuse, et l'empiètement réciproque des compétences des trois pouvoirs ou des autorités, de même que les mentalités respectives de nos cantons et de l'éducation. Une leçon qui découle de ces considérations est de ne jamais agir avec précipitation, de laisser à toute enquête le temps utile à son cours. Par ailleurs encore, quand une administration engage une action contre un fonctionnaire fautif, il faudrait veiller à ce que la sanction ne soit pas hors de proportion avec le délit, car il est vrai qu'on a souvent exagéré dans tels ou tels cas. Aussi, la loi sur la responsabilité des fonctionnaires en révision est-elle un grand progrès, puisqu'elle prévoit que les administrations assumeront elles-mêmes la responsabilité des fautes commises par ceux qui sont investis de fonctions officielles.

Comme on pouvait l'attendre, la discussion qui suivit fut émaillée de citations de nombreux cas d'espèce allant parfois jusqu'à solliciter le conférencier de statuer sur telle affaire en cours. On put admirer les réponses empreintes de sagesse et d'autorité, mais aussi de la prudence du juriste qui veut se tenir à l'écart de tout compromis.

Une remarque du conférencier qu'il n'est pas vain de relater pour les profanes en matière de jurisprudence, c'est que, plus souvent qu'on le croit, des droits ne sont pas accordés à certains plaignants ou accusés parce que, les ignorant ou subissant une intimidation compréhensible, ils ne sont pas en mesure de s'en prévaloir.

II. — La réduction de la durée du travail, par M. C. Cardinaux, secrétaire fédératif à Zurich.

S'il est un sujet d'actualité, c'est celui-là.

L'orateur était spécialement qualifié pour le traiter avec clarté et intelligence. Il commença par un historique de la question, souvent révélateur. C'est ainsi que nous avons appris qu'en 1813 on travaillait de quatorze à seize heures par jour à Zurich et presque partout les usines occupaient aussi les enfants même avant l'âge de neuf ans. Cependant, il faut rendre cette justice au gouvernement zurichois d'avoir été le premier à légiférer sur le travail en interdisant l'emploi des enfants au-dessous de neuf ans et en limitant la durée de travail journalier entre douze et quatorze heures pour les enfants de moins de 15 ans (1815).

La Constitution fédérale de 1874 donnait la possibilité à la Confédération de mettre sur pied une loi sur le travail dans les fabriques qui vit le jour en 1877.

C'est en 1919 seulement que fut fixée légalement la semaine de quarante-huit heures. **Mais, depuis lors, aucune modification n'est survenue.** Notons que les craintes émises alors quant aux répercussions de cette

grande amélioration sociale se sont révélées sans fondement.

La tension qui est imposée aux ouvriers par la vie moderne ne fait que s'accroître. Du point de vue économique, ce n'est point le nombre d'heures effectives de travail qui compte, mais le rendement produit par un individu au cours de toute sa vie de labeur. Le rôle de la machine vient augmenter ce rendement à un degré tel qu'il est impensable que l'ouvrier n'en reçoive quelque avantage, et non seulement ses employeurs et les bailleurs de fonds. On ne saurait assez redire ces vérités. On est obligé d'admettre qu'avec les progrès de la science et l'automation, on peut simultanément hausser les salaires et réduire la durée du travail sans que l'économie du pays s'en ressente. Les hommes sont aujourd'hui déjà des demi-robots, ce qui n'est pas sans influence sur leur santé et leur psychisme. Qu'on songe à Ford qui présentement, avec 200 000 ouvriers, a doublé la production que lui fournissaient un million d'hommes autrefois!

Le problème qui nous occupe ne saurait donc être plus opportun et urgent.

L'initiative des indépendants pour l'introduction de la semaine de quarante-quatre heures a recueilli 60 000 signatures en 1955. Nous ne saurions y rester indifférents, puisqu'elle rencontre précisément le programme syndical.

Au reste, quelques industries privées et certaines autorités civiles sont déjà à l'avant-garde de cette réalisation sociale, telles que les grandes fabriques de cigarettes qui ont fait des quarante-quatre heures leur objectif, les Coopératives de consommation qui les appliquent, Maggi qui a adopté les quarante-cinq heures depuis le mois d'avril 1957, la Commune de Zurich qui, dans trois mois, introduira la semaine de quarante-quatre heures pour ses fonctionnaires et celle de quarante-six heures pour ses ouvriers. En France, on a la semaine de quarante heures depuis 1936. Le paiement des heures supplémentaires, jusqu'à quarante-huit heures, est majoré de 25 % et, au delà de ce temps, de 50 %. L'Angleterre a le régime des quarante-quatre heures, les USA et l'Australie celui des quarante heures.

Le Locle, première ville qui ait pris cette initiative, arrivera aux quarante heures en 1964 pour son personnel. A Biemme, les ouvriers communaux ne feront plus que quarante-quatre heures à partir de 1959.

Si l'automation n'atteindra pas toutes les catégories de travailleurs, celle des intellectuels en particulier, on s'achemine néanmoins sûrement vers la semaine de quarante-quatre heures, comme première étape.

La troublante question des heures supplémentaires trouvera sa meilleure solution par la compensation en **temps** (heures à prendre en congés) plutôt qu'en argent.

III. — Les finances fédératives et les institutions fédératives, par M. E. Gysling, fonctionnaire fédératif à Zurich.

L'orateur s'imposa d'emblée par la pleine possession de son sujet et son aisance à expliquer les clairs et magnifiques graphiques minutieusement établis par le secrétariat.

Les finances de la fédération sont saines, mais l'augmentation du coût de la vie et du travail administratif, de même que certains développements des institutions de la VPOD ou telle innovation (rattachement du secrétariat fédératif romand au secrétariat central) exigeraient une majoration de la cotisation.

Les projets suivants, fort intéressants, qui n'ont rien

Pour toute la fiche, écris les **rr** en rouge.

Copie : **il pourra**
il pourrait

Verbe pouvoir au

futur simple

je pourrai
tu pourras
il
nous
vous
ils

conditionnel présent

je pourrais
tu
il
nous
vous
ils

Ajoute le verbe pouvoir au futur ou au conditionnel :

- Viens quand tu
- S'ils s'appliquent, ils finir à l'heure.
- Après ce travail, vous vous amuser.
- Demain, tes camarades venir te trouver.
- Tuais bien m'aider.
- Avec une pioche, jeais démolir ce mur.
- En unissant vos forces, vousiez sortir le char.
- Après ce vent, on bien avoir de la pluie.

* **Transpose le premier exercice** à la forme interrogative, à la forme négative, à la forme interrogative négative.

diriger

Tous les mots de cette famille prennent

un seul r

1. Ajoute les mots de la famille dans les phrases suivantes. Ecris chaque fois le **r** en rouge :

- Je sais une barque.
- Le donne le ton avec son diapason.
- Les jeunes filles obéissent à leur
- La troupe s'éloigne dans la du lac.
- Les ballonsables ne sont plus guère utilisés.
- J'ai reçu desives pour effectuer mon travail.
- J'ai discuté avec lesants du parti socialiste.
- Je sais trouver le complément d'objet ind.....
- Le train de dix heures est un
- Rentre à la maison !
- J'ai appris ind.....ment que tu désirais me voir.

2. Ecris dans ces deux colonnes tous les mots que tu viens d'ajouter :

d'exagéré pour une organisation de l'importance de la VPOD, trouveront, espérons-nous, la faveur de tous les membres :

1. Un fonds de vacances en vue de la construction toute prochaine de maisons d'un ou deux logements pour le séjour de familles VPOD, premièrement au Tessin, ultérieurement en Suisse romande et en Suisse alémanique.
2. Un fonds de lutte suffisamment doté qui puisse faire face constamment à toute éventualité.
3. Un fonds de roulement solide dont les disponibilités soient à même de répondre à tout imprévu.
4. L'augmentation des prestations du fonds de secours.

Aujourd'hui déjà, notre fédération n'a plus de dettes, mais les fonds ne sont pas assez pourvus pour assurer la stabilité de tout l'organisme et sa sécurité.

Quant aux dépenses, il suffira de dire que l'administration occupait autrefois sept employés pour 10 000 membres, alors qu'en 1957 cette proportion est tombée à 5,3. On peut juger ainsi du surcroît de travail des employés de la fédération.

Les tableaux faisaient ressortir l'état des finances respectives des quatre groupes de sections suivants :

1. Tessin ; 2. Suisse romande ; 3. Suisse alémanique avec secrétariats locaux ; 4. Suisse alémanique sans secrétariats locaux.

Enfin, nos lecteurs seront intéressés par l'évolution des effectifs de la VPOD :

1945 : 156 sections (24 408 membres) ;

1956 : 207 sections (35 005 membres).

Pourcentage des membres par rapport à l'effectif global :

	1945	1956
Tessin	3,5	3,3
Zurich - Ville	22,5	20,1
Bâle	11,3	11,6
Berne	7,7	7
Zurich - Etat	4,5	4
Suisse alémanique (ss secrét. locaux)	42,5	39,4
Suisse romande	8	14,6
		(5 089 membres)

Relevons enfin la présence sympathique du secrétaire romand, M. Deppen, qui sait toujours fournir un apport précieux dans les discussions.

Notre président, M. R. Hügli, au moment de la clôture du cours, en remercia chaleureusement les organisateurs au nom de tous les participants.

W. G.

Effectif au 1er janvier 1958

Sections	Membres actifs	Membres SPN	Membres VPOD	Membres remplac. ou retraités	Membres d'honneur SPN	Membres auxiliaires	Membres honoraires
1. Neuchâtel	85	8	77	1	3	12	—
2. Boudry	44	14	30	3	2	4	—
3. Val-de-Travers	31	6	25	—	1	2	—
4. Val-de-Ruz	36	5	30	—	—	—	9
5. La Chaux-de-Fonds	120	3	117	8	2	8	—
6. Le Locle	67	10	57	4	1	15	26
Total	383	46	336	16	9	41	35

JURA BERNOIS

Rendons à César...

Pierre Henry, dans le No 2 de notre journal, laisse entendre que la Commission romande des moyens d'enseignement a vu le jour grâce à mon initiative. Ce n'est pas tout à fait exact. Dans son magistral rapport sur les relations entre les autorités et le corps enseignant, présenté au congrès de Neuchâtel en 1954, Gustave Willemin, rapporteur général, lance l'idée qui nous occupe (voir page 120). Je cite :

« Une fois de plus, rompons une lance en faveur de manuels qui seraient adoptés dans toute la Suisse romande. Le compartimentage actuel est vraiment ridicule : il aboutit à un véritable gaspillage de temps, de talent et d'argent, sans pour cela que les résultats dans chaque cas soient satisfaisants. Le fait par exemple d'avoir quatre manuels de grammaire française pour quatre cantons ne constitue-t-il pas un non-sens ? Comme si le français enseigné dans l'un n'était pas le même dans un autre ! On pourrait multiplier les exemples. Serait-ce vraiment trop compliqué de faire travailler une commission composée de représentants des autorités et du corps enseignant de tous les cantons intéressés ? »

Malheureusement, Willemin n'avait rédigé aucune thèse qui contint cette idée. Mon apport s'est borné à demander au congrès de Neuchâtel l'adjonction d'une thèse No 15 ainsi rédigée : « La SPR entreprendra les démarches nécessaires à la création d'une commission officielle romande des moyens d'enseignement. »

Si cette thèse No 15 fut adoptée à la presque unanimité, cela prouve simplement qu'elle répondait à un désir général du corps enseignant.

Rendons donc à César ce qui lui revient.

Merci à Henry, tout de même pour son bel article du 18 janvier. La Commission romande SPR (et non SPJ comme cela a été imprimé) a vu le jour et a déjà tenu deux séances. Elle n'en est qu'aux préliminaires, comme le dit encore Willemin, page 32 de l'Educateur, mais elle existe. Elle a même réussi un premier tour de force, celui de grouper les délégués de tous les cantons romands autour du tapis vert : Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg Valais et Jura bernois, et nous l'en félicitons. Faisons-lui confiance.

Chs Jeanprêtre.

DIVERS

Pour nos colonies de vacances (Gruyère, env. 50 enf.)

on cherche

Dirigeant de colonie

11 juillet au 4 août 1958 (1re série)

4 août au 28 août 1958 (2e série)

Les offres, avec indication des emplois antérieurs, références et gages désirés, doivent être adressées le plus tôt possible à

Camps et colonies de vacances PTT

Case postale 14, Genève 1 Dépôt

N. B. — Des offres pour une des deux périodes (séries) mentionnées ci-dessus pourraient être prises éventuellement en considération.

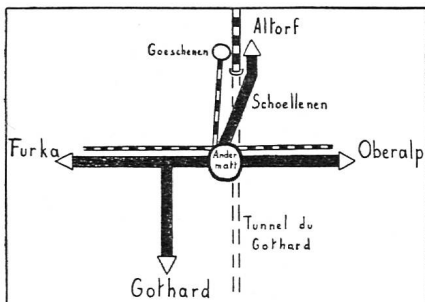
2000 clichés géographiques

Clichés parus dans le No 16, 27 avril 1957

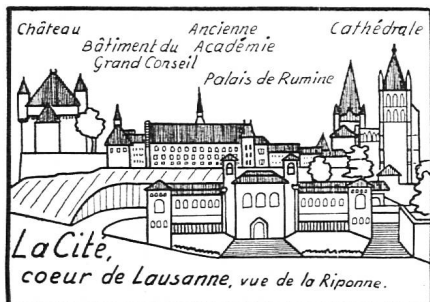
C'est le nombre de clichés vendus par la Guilde de documentation SPR depuis l'été 1956.

Les connaissez-vous ? Les utilisez-vous ?

En voici 4 exemples :



Carrefour d'Urseren



La Cite,
cœur de Lausanne, vue de la Riponne.

Ces reproductions sont les copies des dessins. Par contre, les clichés vous présentent **LE NÉGATIF**, donc tous les traits sont **BLANCS SUR FOND NOIR**. Ainsi la projection peut se faire sur le tableau noir.

Voulez-vous gagner un temps précieux ? Une étude plus approfondie ? Un intérêt renouvelé ? Un rendement supérieur chez vos élèves ? Voulez-vous réaliser de rapides et faciles reproductions au tableau noir ? dans les cahiers ?

Alors ?

Utilisez les clichés préparés à votre intention par vos collègues de la Commission vaudoise de projection fixe.

Toutes les séries sont à disposition, en plusieurs exemplaires à la CENTRALE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE.

Mais...

ce qui est mieux...

pour les avoir toujours sous la main...

En vente auprès de

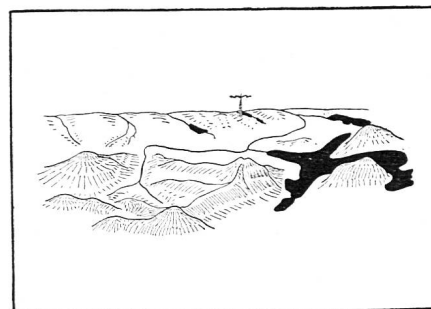
L. Morier-Genoud, Publications de la SPR
VEYTAUX-Montreux

au prix de 1 fr. le cliché monté ou 50 ct. le cliché non monté.

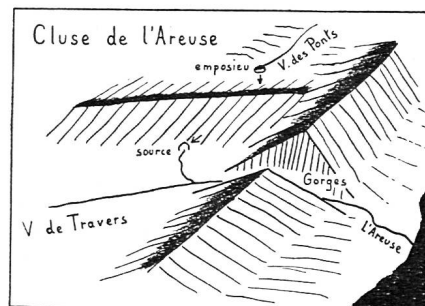
Séries disponibles à ce jour :

Canton de Vaud :

La Côte	8 clichés
Lavaux	7 »
Lausanne	9 »



Lucerne : Croquis panoramique



Neuchâtel

Région du Nord	6 »
Région d'Aigle	6 »
Région de la Venoge	5 »
Vallée de Joux	6 »
Vallée de l'Orbe	6 »
Pays-d'Enhaut	5 »

Cantons suisses :

Lucerne	7 clichés
Uri-Glaris	9 »
Fribourg	9 »
Berne	11 »
Neuchâtel	6 »
Tessin	10 »
Valais	12 »

Prochainement :

Le Gros de Vaud et Jorat, La Vallée de la Broye, La Riviera vaudoise - Zurich, Grisons, St-Gall - Appenzell.

La poésie de la semaine

Parue le 30 novembre, rectifiée comme suit :

*Des pommes que l'automne a peintes
Aux plus riches couleurs,
La plus charmante a des gauleurs
Évité les atteintes.*

*Et le papillon qu'un enfant
Poursuit de rose en rose,
Il s'envole et là-haut se pose,
C'est le plus triomphant.*

VIE SCOLAIRE

En herbe

Quand je les contemple, mes vingt-cinq écoliers de sept ans, alignés devant moi, que je vois leurs visages roses et blancs, leurs yeux confiants, que j'entends leurs voix fraîches, je pense à plus tard... Que seront-ils, dans vingt ans, quand ils seront des hommes et des femmes ? Ce blé en herbe m'émeut. C'est si grand, au fond, ce qui se passe dans cet humble champ, la moisson est trop lointaine pour qu'on ose augurer de la récolte, mais il est toujours permis d'espérer qu'elle sera belle.

L'autre jour, Jacques, chargé de me remplacer pendant quelques instants, s'est assis au pupitre. Il a dardé autour de lui un regard napoléonien et je suis partie rassurée en disant : « Si personne n'a bronché, il y aura un chapitre de Heidi. Mais, si on n'est pas sage, adieu l'histoire ! Jacques, je compte sur toi. » Quand je suis revenue, l'ardoise de Jacques portait quelques noms, il y avait, dans l'assistance des regards courroucés : les coupables et les autres, les innocents, qui, à l'école comme partout, payent souvent pour les autres.

Gaïment, j'ai demandé à Jacques : « Alors, tout est bien allé ? »

Une seconde d'hésitation, puis une main énergique a biffé les noms inscrits sur l'ardoise tandis que Jacques répondait crânement :

- Oui, Madame, très bien.
- Personne n'a bronché ?
- Personne. »

Le sourire est revenu sur tous les visages et le chapitre de Heidi a été très goûté. Jacques aussi, depuis ce jour-là, est très goûté de ses camarades. Je ne suis pas prophétesse, mais ne serais point étonnée, plus tard, si l'on vient me dire que Jacques est diplomate...

M. Matter.

BIBLIOGRAPHIE

Russie, portes ouvertes, diffusé par la Société française du Livre, 17, rue de l'Université, Paris.

Par autorisation exceptionnelle du maréchal Boulganine, deux journalistes français ont pu circuler librement en automobile sur les routes russes. C'est leur voyage (15 000 km. à travers l'URSS) que raconte cet ouvrage avec le carnet de bord de Dominique Lapiere et les photographies de J.-P. Pedrazzini. Celui-ci devait tomber, deux mois plus tard, au champ d'honneur du journalisme et donner ainsi la plus haute valeur à un témoignage signé de lui.

Une carte permet de suivre l'aventure en Russie des deux reporters accompagnés de leurs épouses. Les chapitres nous font revivre, étape par étape, la route parcourue. Ils s'interrompent pour nous faire entrer au hasard des rencontres dans l'intimité du peuple russe. Ainsi les portes s'ouvrent tour à tour sur le foyer d'un cheminot, d'une vendeuse, d'un paysan, d'un médecin, d'un ouvrier. Autant de réponses à la question : « Comment vivent les Russes ? » Voici leur intérieur, leur garde-robe, leurs distractions. Un bel ouvrage, abondamment illustré, écrit sans parti pris.



L'exposition « L'Art à l'école »

parcourt la Suisse sous les auspices des coopératives de consommation

Depuis qu'elle a quitté le Musée des Beaux-Arts de Lausanne, en mai 1957, l'exposition « L'Art à l'école » a été présentée à des dizaines de milliers d'écoliers et d'adultes, tout d'abord au Séminaire coopératif de Muttenz, puis à La Chaux-de-Fonds, Orbe, Sainte-Croix, Huttwil, Erstfeld, Ascona, Delémont, Moutier, Genève, Zurich, Frauenfeld, Sion, Martigny et Berne. On pourra la voir à Neuchâtel du 17 au 26 février. Les coopératives qui ont assumé les frais de ces expositions entendent contribuer de cette manière aux efforts que déploient les éducateurs suisses en matière de pédagogie moderne.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés
de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

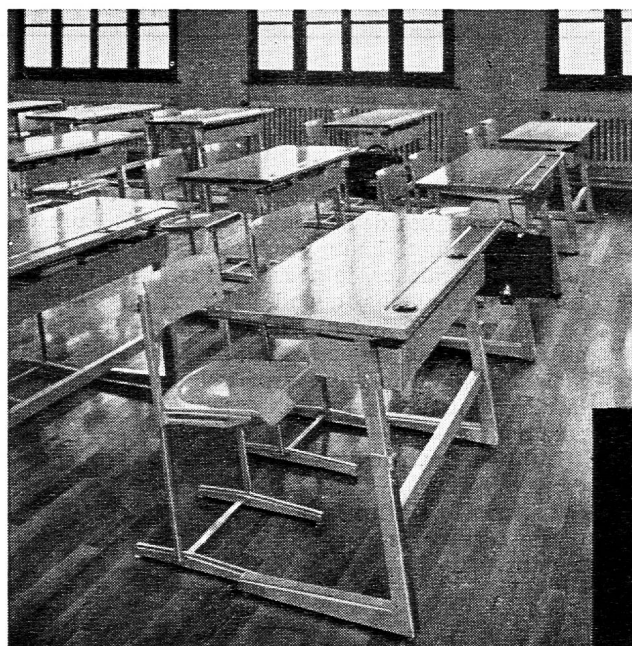
(Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de
la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

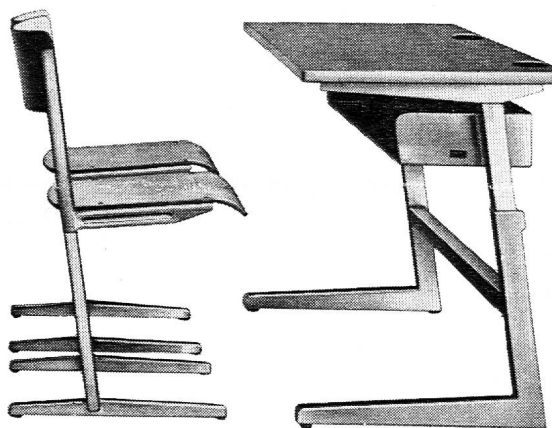
Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 22
(Place Chauderon). Parc pour voitures à côté
du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.
Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au
centre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent).
Parc pour voitures à côté du restaurant, place
de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux
restaurants, restauration soignée - Menus choisis
et variés.

NEUCHÂTEL

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses -
Tél. 5 15 74.



Esthétiques et pratiques...



les meubles d'école modernes palor le sont
vraiment et chaque maître en est fier. Facile-
ment réglables et ne retombant jamais
brusquement, grâce à un dispositif
de blocage ingénieux,
ils s'adaptent continuellement
à la stature des élèves.

Les meubles d'école palor sont aussi les pré-
férés parce qu'ils laissent beaucoup de place
aux pieds et que les chaises peuvent être
empilées (40 chaises par m²).

Demandez nos références et prix
ou la visite de notre représentant.

PALOR S. A., Niederurnen GL
Bureau à Lausanne, Tél. (021) 24 25 96

palor

Fabrique de mobilier scolaire et tableaux

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e
J. A.
Montreux 1